

Les étudiants étrangers en mobilité de diplôme universitaire en 2017-2018

En 2017-18, 176 000 étudiants étrangers sont inscrits à l'université dans le cadre d'une mobilité de diplôme (hors doubles inscriptions CPGE). Ces étudiants représentent 11 % de l'ensemble de la population universitaire.

L'université concentre sept étudiants étrangers sur dix

En 2017-18, 341 000 étudiants étrangers sont inscrits dans l'enseignement supérieur français, soit 13 % de l'ensemble des effectifs (hors doubles inscriptions CPGE). Toutes nationalités confondues, l'université rassemble 238 000 étudiants étrangers, soit 70 % d'entre eux. La plupart des étudiants étrangers inscrits à l'université (82 %) sont « en mobilité » car ils ont obtenu un baccalauréat ou l'équivalent hors du territoire français. En 2017-2018, cette mobilité recouvre 195 000 étudiants qui ont choisi l'université française pour une mobilité diplômante ou d'échange. Selon les critères retenus par la Commission Européenne, la notion d'étudiants étrangers en « mobilité de diplôme » distingue les étudiants étrangers en mobilité qui ont choisi la France pour étudier avec l'intention d'obtenir un diplôme, des étudiants dits en « mobilité de crédit » qui sont venus provisoirement étudier en programme d'échange (voir encadré définitions).

Plus d'un étudiant sur dix s'inscrit en mobilité diplômante à l'université

Population cible de cette étude, les 176 000 étudiants étrangers en mobilité de diplôme à l'université en 2017-2018 représentent neuf étudiants en mobilité sur dix et les trois quarts des étudiants étrangers à l'université. Leur part dans la population universitaire est de 11 %. Ces étudiants ont en moyenne 26,2 ans, contre 23 ans pour l'ensemble des étudiants à l'université. Globalement à l'université, la part des femmes étrangères en mobilité de diplôme est légèrement plus élevée (52 %) que celle des hommes en 2017-18. Cependant, les femmes étant plus nombreuses à l'université, les étudiants en mobilité de diplôme sont plus représentés parmi les hommes inscrits (13 %) que les étudiantes en mobilité diplômante parmi les femmes (10 %).

La part des étudiants en mobilité de diplôme augmente progressivement avec le niveau d'études

C'est en doctorat que la part d'étrangers en mobilité diplômante à l'université est la plus importante (37 %).

Cette proportion est de 14 % en cursus master et 8 % en cursus licence. Ce phénomène est spécifique aux étudiants en mobilité de diplôme : 42 % des étudiants étrangers en mobilité de diplôme sont inscrits en licence, 46 % en master et 12 % en doctorat en 2017-18. Par comparaison avec l'ensemble des étudiants inscrits à l'université, 60 % sont en licence, 36 % en master et 4 % en doctorat la même année.

Répartition selon le cursus LMD en 2017-2018

Cursus LMD	Etudiants étrangers en mobilité diplômante en 2017-18		
	Effectifs	Répartition (en %)	Part dans la population universitaire totale (en %)
Licence	73 576	41,8	7,7
Master	80 992	46,0	14,1
Doctorat	21 584	12,2	37,3
Groupes disciplinaires			
Droit	18 355	10,4	55,1
Economie, AES	31 589	17,9	53,3
Lettres, Arts, Sciences Humaines et Sociales	52 019	29,5	64,1
Sciences, STAPS	57 240	32,5	37,3
dont : Sciences	56 148	31,9	37,4
Santé	13 255	7,5	56,5
dont : médecine	9 642	5,5	53,7
DUT	3 694	2,1	42,8
Total	176 152	100	51,5

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MESRI-SIES, Système d'information SISE Universités

En 2017-18, les étudiants étrangers en mobilité diplômante privilégient les filières scientifiques (32 %), littéraires, artistiques ou de sciences humaines et sociales (30 %) et économiques (18 %). Au contraire, la santé, le droit et les IUT sont moins attractifs pour un étudiant étranger venu étudier en France en vue d'obtenir un diplôme français (20 %) que pour l'ensemble des étudiants inscrits à l'université (35 %). Ainsi sur l'ensemble de la population universitaire, les étudiants en mobilité de diplôme sont plus présents en Sciences, où 19 % des étudiants sont en mobilité de diplôme, et en Economie/AES (17 %). Néanmoins, ces proportions diffèrent suivant le continent d'origine de l'étudiant. Les Lettres, Arts et Sciences humaines et Sociales constituent les principales filières de diplôme pour les étudiants issus d'Amérique et d'Océanie (respectivement 52 % et 56 %) alors que les étudiants originaires d'Afrique favorisent les filières scientifiques (37 %).

L'Afrique, le continent le plus représenté avec 98 000 étudiants

En 2017-18, 56 % des étudiants en mobilité de diplôme à l'université sont originaires d'Afrique. Plus précisément, trois étudiants en mobilité de diplôme sur dix sont originaires du Maghreb. Moins d'un étudiant sur sept est ressortissant de l'Union européenne (UE). Les étudiants chinois représentent 8 % des étudiants en mobilité de diplôme à l'université.

Répartition par nationalité en 2017-2018

Principales nationalités	Etudiants en mobilité diplômante en 2017-18		
	Effectifs	Répartition (en %)	Part des femmes (en %)
Algérie	23 150	13,1	46,4
Maroc	22 116	12,6	44,4
Chine	13 722	7,8	64,5
Sénégal	7 890	4,5	36,5
Tunisie	7 832	4,4	57,6
Côte d'Ivoire	4 805	2,7	43,3
Liban	3 482	2,0	52,2
UE	22 847	13,0	65,8
dont : Italie	5 467	3,1	64,8
Autres nationalités hors UE	70 308	39,9	-
Total	176 152	100	51,5

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : MESRI-SIES, Système d'information SISE Universités

La proportion de femmes est très variable selon le continent d'origine. Elle est élevée parmi les étudiants européens hors UE (71 %) et de l'UE (66 %) mais plus faible chez les étudiants africains (44 %). Les femmes chinoises et italiennes sont relativement nombreuses, elles représentent deux tiers des étudiants de ces nationalités.

Plus d'un étudiant diplômé sur dix est en mobilité internationale diplômante à l'université

A la session 2017, 56 000 étudiants étrangers en mobilité de diplôme ont obtenu un diplôme à l'université française. Plus le niveau d'études s'élève moins les femmes en mobilité de diplôme sont représentées : 57 % des diplômés en licence sont des femmes, 53 % en master puis 46 % en doctorat.

Plus de la moitié des étudiants en mobilité d'échange sont européens

Au 15 janvier 2018, 19 000 étudiants étrangers en mobilité bénéficiaient d'un programme d'échange (voir encadré définitions) en vue d'obtenir des crédits ECTS à l'université. Deux tiers d'entre eux étaient des femmes. Par contraste avec les étudiants en mobilité de diplôme, la part des étudiants étrangers en échange est plus élevée en licence (51 %) qu'en master (42 %) et en doctorat (7 %). Sans surprise, puisque ces programmes nécessitent que les crédits soient reconnus dans les deux pays, plus de la moitié des étudiants en échange sont européens dont 46 % ressortissants de l'UE, 22 % sont originaires d'Asie-Océanie, 15 % du continent américain et seulement 12 % d'Afrique. L'Allemagne est le premier pays d'origine des étudiants en programme d'échange (11 % des étudiants en échange) suivi de l'Italie (10 %) et de la Chine (7 %).

Isaure Lefeuve
MESRI - SIES

Définitions et champ

Champ : France Métropolitaine + DOM. Les étudiants inscrits en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) qui sont aussi inscrits en université ne sont pas comptabilisés dans les effectifs universitaires (ESPE et Université de Lorraine compris). Toutes les formes d'enseignement sont incluses (enseignement à distance, formation initiale et continue, formation par alternance ou par apprentissage).

Sources : MESRI-SIES, Systèmes d'information SISE

Etudiants étrangers en mobilité : étudiants de nationalité étrangère titulaires d'un diplôme d'études secondaires étranger ou d'un baccalauréat français obtenu à l'étranger. Ils correspondent à une population venant suivre des études supérieures en France après une scolarité dans leur pays d'origine.

On distingue deux types d'étudiants étrangers en mobilité :

- Les étudiants étrangers en **mobilité de diplôme** : étudiants étrangers en mobilité venus étudier à l'université avec l'intention d'obtenir un diplôme universitaire français.

- Les étudiants étrangers en **mobilité d'échange ou de crédit** : étudiants étrangers en mobilité venus étudier temporairement en programme d'échange ne donnant pas droit à l'obtention d'un diplôme français (Erasmus + et autres programmes financés par l'Union Européenne et accords bilatéraux). Ils sont identifiés dans le système d'information SISE s'ils répondent à 2 conditions, qui restreignent le champ : être présent dans une université française au 15 janvier et pour une période minimum de 3 mois. Ces deux critères impliquent que l'effectif mesuré, à savoir 19 000 étudiants recensés en mobilité d'échange à l'université française en 2017-18, sous-estime le nombre total d'étudiants inscrits en échange cette année-là.

Les étudiants étrangers en mobilité sont recensés de façon exhaustive selon cette définition à l'université et en écoles d'ingénieur uniquement. Elle est donc estimée en partie par le SIES dans les chiffres transmis à l'OCDE-UNESCO-Eurostat qui portent sur l'ensemble de l'enseignement supérieur français. La collecte de données conjointe sur les systèmes d'éducation formelle UNESCO-OCDE-Eurostat (UOE) sur les effectifs d'étudiants en mobilité entrante de diplôme est réalisée à partir du pays de destination. A l'inverse, les chiffres sur la mobilité sortante de crédit sont reportés à partir du pays d'origine.

